

MODULE A4 : APPROCHE CLINIQUE ET JURIDIQUE**DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES**

Objectif : Mieux connaître et approfondir les enjeux et les conséquences des violences sexuelles, sensibiliser aux dispositions législatives concernant ces victimes

Public : Enseignants, médecins scolaires, psychologues scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, juristes, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique...

Contenu :**Jour 1 : Clinique des victimes de violences sexuelles :**

- Le traumatisme psychique et les spécificités des traumatismes sexuels
- Cas particuliers : le viol sous soumission chimique, les viols collectifs...
- L'expertise et l'examen médico-psychologique
- Les questions de : contrainte, consentement, crédibilité et vulnérabilité
- Accompagnement vers la plainte
- Premier accueil, urgence, et prise en charge à long terme
- Cas clinique

Jour 2 : Sensibilisation au droit des victimes de violences sexuelles

- Les principales notions de droit et la procédure pénale
- Les règles de prescription
- L'instruction
- Les choix procéduraux, la correctionnalisation
- L'avocat, l'aide juridictionnelle, la protection juridique
- L'indemnisation des victimes de violences sexuelles
- Exercices pratiques : étude de dossiers

Formateurs : Un psychologue & un juriste

Durée : 2 journées de 6 heures soit 12 heures - **Date** : 2^{ème} semestre 2016

Lieu : Paris Aide aux Victimes

Coût : 400 € par personne / **Nombre de participants** : De 10 à 15 personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION – A4

(A renvoyer accompagné du règlement à :
Carole Damiani – Paris Aide aux Victimes – 12 rue Charles Fourier – 75013 Paris

NOM.....Prénom.....
 Adresse :.....

 Code Postal :..... Ville.....
 Téléphone :.....Télécopie :.....
Mail :.....@.....
 Formation initiale.....
 Profession :.....

Inscription individuelle (par personne):**Aide aux victimes** : 2^{ème} semestre 2016 Module A4 « Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles » 400 €**Total** : (400 € x nombre de personnes) : €

Des tarifs forfaitaires de groupe peuvent être proposés à la demande (10 personnes minima)

Mode de règlement : L'inscription doit être accompagnée du règlement : Par chèque à l'ordre de : Paris Aide aux Victimes Par virement : IBAN : FR76 1027 8060 4300 0325 2584 133 - BIC : CMCIFR2A**Voulez-vous** : (les informations pratiques vous seront adressées par mail) Une convention de formation (N° siret : 34958524000030 – N° organisme de formation : 11752954075) Une facture acquittée

Le..... Signature